Congrès annuel 2026 de l'ACPC

DU SAVOIR À L'IMPACT :
CÉLÉBRER 50 ANS D'EXCELLENCE EN RECHERCHE COMPTABLE AU CANADA

19–20 juin 2026

Appel à propositions (Formation)

Centre des arts et de la créativité de Banff, **Banff (Alberta)**
Date limite de soumission : **12 janvier 2026**

L'année 2026 marque une étape importante pour le milieu universitaire canadien en comptabilité. Depuis la fondation de l'ACPC en 1976, les éducateur[-trice]s en comptabilité jouent un rôle essentiel dans la formation de la relève et l'évolution de la profession, grâce à l'innovation dans l'enseignement, la conception des programmes et l'engagement des étudiantes et étudiants.

Le Programme de formation du Congrès annuel 2026 de l'ACPC invite à soumettre des propositions de séances interactives et axées sur la pratique, qui visent à enrichir l'enseignement et l'apprentissage en comptabilité. Ces séances peuvent prendre la forme d'ateliers, de panels ou de discussions favorisant l'échange d'expériences et l'apprentissage collaboratif. Les travaux de recherche sur l'enseignement de la comptabilité doivent être soumis dans le cadre de l'Appel à communications – Recherche.

En cohérence avec le thème du congrès *Du savoir à l'impact*, le Programme de formation accueille des propositions explorant comment les éducateur[-trice]s en comptabilité peuvent mieux préparer les étudiantes et étudiants, ainsi que la profession, pour l'avenir.

Exemples de thèmes suggérés :

- Préparation au Programme de formation professionnelle CPA (Carte des compétences 2.0)
- Technologie, intelligence artificielle et analyse de données dans l'enseignement de la comptabilité
- Durabilité, éthique et information ESG
- Apprentissage expérientiel et études de cas réelles
- Pédagogie inclusive et innovante
- Intégration et renouvellement des programmes
- Renforcement des liens entre le milieu universitaire et la pratique
- Thème spécial 2026 : Célébrer 50 ans d'enseignement de la comptabilité au Canada

Veuillez consulter les lignes directrices de soumission dans les pages suivantes.

Sonia Dhaliwal, Université de Guelph
Présidente du programme de formation – Congrès annuel 2026 de l'ACPC

LIGNES DIRECTRICES DE SOUMISSION - FORMATION

Aperçu

Les séances du Programme de formation mettent l'accent sur **la pédagogie pratique, la conception de programmes et l'engagement en classe**, se distinguant ainsi des présentations de travaux de recherche du Programme de recherche.

Les propositions doivent faire **preuve d'innovation, de pertinence et d'application pratique**, et offrir des expériences d'apprentissage interactives avec des résultats concrets pour les éducatrices et éducateurs des universités, collèges et programmes professionnels.

Types de séances

- **Ateliers (45 ou 90 minutes) :** séances centrées sur la participation, comprenant des démonstrations, simulations ou activités collaboratives.
- **Panels (60–75 minutes)** : discussions modérées sur des enjeux clés en éducation comptable, avec participation active du public.
- **Discussions (25 minutes)** : échanges informels de type table ronde sur des idées et expériences d'enseignement.

Exigences relatives aux propositions

Les soumissions sont acceptées en anglais ou en français et seront déposées sur le **portail du Congrès de l'ACPC (X-CD)**, qui ouvrira au début de décembre et sera accessible à partir du site Web du congrès. Chaque soumission doit comprendre **deux fichiers PDF distincts** :

1. **Page de titre :** titre de la proposition; noms, affiliations et adresses électroniques de tous les présentateur[-trice]s.
2. **Proposition anonyme :** environ 1 500 mots, comprenant les sections suivantes :
   - **Aperçu :** sujet, objectif, public cible et langue de présentation.
   - **Résultats d'apprentissage** : 2 à 4 résultats mesurables.
   - **Type et structure de la séance** : format et brève description ou plan.
   - **Plan d'engagement** : façon dont les participant[-e]s seront activement impliqué[-e]s.
   - **Retombées et ressources** : ce que les participant[-e]s retireront (outils, idées, matériel, etc.).
   - **Lien avec la pratique et l'innovation** : façon dont la séance répond à des enjeux ou occasions actuels en éducation comptable.
   - **Expérience des présentateur[-trice]s** : expérience pertinente en enseignement ou en animation (sans détails permettant l'identification).
   - **Description pour le programme du congrès** : maximum de 250 mots, rédigée de façon claire et attrayante, pour inclusion éventuelle dans le programme du congrès.

Critères d'évaluation

Les propositions seront évaluées par le Comité de formation selon les critères suivants :

1. **Exhaustivité** : toutes les sections requises sont incluses.
2. **Participation** : les participant[-e]s sont activement impliqué[-e]s au-delà d'une simple période de questions.
3. **Valeur pratique** : offre des retombées concrètes et transférables pour l'enseignement et l'apprentissage.
4. **Clarté et structure** : organisation logique et faisabilité dans le temps imparti.
5. **Innovation et pertinence** : aborde des enjeux émergents ou à fort impact en éducation comptable.
6. **Expertise des présentateur[-trice]s** : démontre une solide expérience d'enseignement ou d'animation.

Exigences pour les présentateur[-trice]s

En soumettant une proposition au Congrès annuel de l'ACPC, les présentateur[-trice]s reconnaissent que :

- **Adhésion** : au moins un[-e] présentateur[-trice] d'une séance acceptée doit être membre de l'ACPC.
- **Soumissions multiples** : il est possible de soumettre plus d'une proposition; toutefois, la programmation dépendra de la capacité et de l'équilibre des thèmes.
- **Date limite d'inscription** : les présentateur[-trice]s dont la proposition est acceptée **doivent s'inscrire au plus tard le 16 mars 2026** pour que leur séance soit incluse au programme.
- **Tenue de la séance** : les présentateur[-trice]s s'engagent à offrir leur séance telle qu'acceptée et à favoriser la participation active du public.
- **Disponibilité** : les présentateur[-trice]s doivent être disponibles pendant toute la durée du congrès, car les demandes particulières d'horaire pourraient ne pas être accommodées.

Processus et dates importantes

Veuillez noter les dates et renseignements suivants :

- **Format du congrès :** En présentiel uniquement (aucune option de présentation en ligne n'est prévue pour le moment).
- **Date limite de soumission :** 12 janvier 2026
- **Avis de décision :** début mars 2026
    - **Considérations relatives aux visas :** si vous avez besoin d'une lettre officielle d'invitation pour des raisons de visa avant cette date, veuillez communiquer avec le bureau de l'ACPC dès que possible à l'adresse : admin@caaa.ca
- **Site Web du congrès :** Cliquez ici pour tous les détails.
- **Appel à communications (Recherche) :** Cliquez ici